

Camus écrivain-éditorialiste a combat et a l'express : embrayage et modalités de subjectivation

Hodé Hyacinthe OUINGNON

Maître Assistant des Universités du CAMES Enseignant-Chercheur
Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin)
hyacintheouignon@gmail.com

Résumé

Avant d'être l'écrivain polygraphe nobélisé et statufié dans le champ littéraire français au XXème siècle, Albert Camus fut un éditorialiste opiniâtre dont la volonté d'intervenir dans l'espace public s'est matérialisée par ses nombreux écrits à Combat et à L'Express.

Dans ses écrits de circonstance, le sujet énonçant imprime ses marques à l'énoncé et y inscrit implicitement et/ou explicitement sa subjectivité. Mais, d'une scène éditoriale à l'autre, on observe que le système énonciatif de même que les marques de modalité c'est-à-dire, la relation que le locuteur entretient avec ce qu'il dit, fluctue. En fait, il semble que l'objectif du journaliste étant manifestement d'exposer des faits, de clarifier des situations, mais également d'opiner à chaque fois, le système énonciatif qu'il déploie opportunément épouse son dessein intime. Concrètement, cette séquence, consacrée à l'étude du système énonciatif chez Camus éditorialiste, s'emploie à montrer que dans ses écrits, l'embrayage est un opérateur de lisibilité fondamentale parce que porteur de sens.

Mots-clés : Camus, périodique, éditoriaux, embrayage, sens.

Abstract

Before being a polygraph nobelised writer and with status in the French literary field in the twentieth century, Albert Camus was an opinionated editorialist whose the willing to intervein in the public space. He was materialized by his many writings at Combat and at the Express. In his writing of circumstance, the enunciating topic brings about his marked to the utterance end register into it explicitly or implicitly his subjectivity. But from one editorialist scene to the other, we observe that the enunciative system and even the modality marks meaning the relationship the speaker has with what he says, fluctuate. In fact, it seems that the aim of the journalist being manifestly to expose the facts, to clarify some situation, but also to think everytime the enunciative system he is using opportunely links to his intimate goal.

Concretly, that sequence, devoted to the study of the enunciative system with Camus editorialist, urges to show that in his writings, the clutch is an operator of fundamental readability because it has meaning.

Introduction

A *Combat* et à *L'Express*, Albert Camus est intervenu dans l'espace public par la plume de 1943 à 1947 pour le premier journal, de 1955 à 1956 avec le second organe de presse. A *Combat*, la collaboration de Camus sera marquée par une présence à éclipses. Sans discontinuer dès le 21 août 1944, elle sera ponctuée par une première grande pause à partir du 15 novembre 1945. Cette longue absence couvre presque une année, puisque Camus ne publia de nouveau dans ce périodique que le 19 novembre 1946. Après une seconde pause de décembre 1946 à février 1947, l'écrivain-journaliste reprend une fois encore de la plume à partir du 17 mars, avant de se retirer avec quatre autres actionnaires principaux de l'équipe de direction du journal le 3 juin 1947¹⁹.

Sa collaboration avec *L'Express* commence le 14 mai 1955 et s'achève le 02 février 1956. Toutefois, il convient de relever qu'il y publie encore le 24 août 1956 un dernier texte intitulé « Fidélité à L'Espagne » qui clôt définitivement une expérience journalistique débutée dès 1938. En supplément au journal économique *Les Échos*, le premier numéro de *L'Express* paraît le 16 mai 1953. Camus intègre l'équipe du journal comme collaborateur extérieur deux ans plus tard. Le journal naît à l'initiative de Jean-Jacques Servan-Schreiber éditorialiste au *Monde* de 1948 à 1953, et de Françoise Giroud directrice de la rédaction du magazine *Elle*.²⁰

¹⁹ Né dans la clandestinité, le premier numéro libre du journal, en fait le N°59, paraît le 21 août 1944, en pleine insurrection de Paris. Appartient au Comité de Direction du moins jusqu'au 3 novembre 1944 : Pascal Pia, directeur ; Albert Camus, rédacteur en chef ; Marcel Gimont et Albert Ollivier. Parmi les porteurs, à égalité de parts d'un journal conçu sur le modèle d'une Société à responsabilité limitée (SARL), on retrouve les membres de ce comité auxquels il faut adjoindre Jacqueline Bernard et Jean Bloch-Michel. Ce qui retient l'attention, c'est non seulement, le maintien de la Croix de Lorraine nettement incrustée dans le « C », mais surtout la présence du sous-titre « De la Résistance à la Révolution » sous l'enseigne du journal, comme on le relève dans le verso de la toute première parution au grand jour de ce périodique.

²⁰ Sous le statut d'une Société anonyme à responsabilité limitée (SARL), le périodique a pour principaux actionnaires la famille Servan-Schreiber. Le contexte de création de l'organe est marqué par des faits majeurs, dont l'amorce du processus de décolonisation concrétisé par la signature de la paix en Indochine, les premiers pas vers l'indépendance de la Tunisie et celle du Maroc. On ne peut non plus manquer de relever la guerre d'Algérie qui commence avec l'insurrection de la Toussaint le 1er novembre 1954. Aux premières années de son existence, le journal s'inscrit dans la périodicité de l'hebdomadaire. D'octobre 1955 à mars 1956, il devient pour quelques mois un quotidien durant la campagne des élections législatives. L'objectif était de soutenir le Front républicain qui milite pour la paix en Algérie. Jean-Jacques Servan-Schreiber choisit d'ailleurs Mendès

Sur ces scènes génériques, l'énonciateur principal adopte globalement deux postures : d'une part, il manifeste un « je » susceptible de représenter l'énonciation principale ; d'autre part, il gomme toute trace d'énonciation pour laisser le dire s'actualiser de lui-même sans que sa subjectivité ne disparaisse pour autant. A scruter ses textes, on retrouve chez Camus journaliste deux formes d'énonciation qui entrent rarement en concurrence : une énonciation embrayée subjectivante et une énonciation non embrayée subjectivante, où un « je » et/ou un « nous » porte le discours. L'embranchement recouvre l'ensemble des opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation.²¹ Les éléments qui dans l'énoncé marquent cet embrayage sont appelés embrayeurs dits aussi déictiques. (Maingueneau, 2012). Outre les déictiques de personnes, il existe un grand nombre d'autres embrayeurs temporels et spatiaux appelés déictiques temporels et déictiques spatiaux²². C'est l'ensemble de ces éléments qui déterminent le système énonciatif. Mais à cela, il faut adjoindre les marques de modalité²³ c'est-à-dire la relation que le locuteur entretient avec ce qu'il dit. Car, ainsi qu'il l'indique, « un énoncé embrayé, est un énoncé dans lequel le locuteur manifeste sa présence sur le plan modal. » (Maingueneau, 2012 : 126). Toutefois, il faut souligner qu'une énonciation embrayée peut s'accommoder de l'absence de telles marques et un énoncé non embrayé²⁴ en contenir. Analysant la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue,

France comme symbole de la politique qu'il entend défendre. Journal d'opinion, la ligne éditoriale du quotidien est donc axée sur la libre expression. Elle se traduit par le profil de ses animateurs, dont la plupart ont été des journalistes d'anciens quotidiens résistants tels que *L'Intransigeant*, *Libération* ou *Franc-Tireur*. On comprend alors, que l'organe accueille les représentants de ce qu'on appelle « La Nouvelle gauche », libérale et anticolonialiste.

²¹ La situation d'énonciation est l'ensemble constitué par l'existence d'un locuteur qui transmet un énoncé à un destinataire, dans un lieu donné, à un moment donné, dans une certaine disposition d'esprit, avec une certaine intention.

²² Les embrayeurs de personne regroupent les traditionnels pronoms personnels. Les déictiques temporels prennent en compte les marques de présent, passé, futur attachées au radical du verbe, ou les mots et groupes de mots à valeur temporelle. Quant aux déictiques spatiaux, ils se distribuent à partir du point de repère que constitue le lieu où se tient l'énonciation.

²³ Dominique MAINGUENEAU précise que « tout énoncé a des marques de modalité, ne serait-ce que par le mode du verbe (indicatif, subjonctif en particulier) qui indique quelle attitude l'énonciateur adopte à l'égard de ce qu'il dit ou quelle relation il établit avec le co-énonciateur à travers son acte d'énonciation. Le fait que tout énoncé ait une valeur modale, qu'il soit modalisé par son énonciateur, montre que la parole ne peut représenter le monde que si l'énonciateur, directement ou non, marque sa présence à travers ce qu'il dit. » (Cf., op. cit. p. 108)

²⁴ Les énoncés non embrayés construisent des univers autonomes. Y figurent aussi bien un énonciateur qu'un co-énonciateur, mais ils se présentent comme coupés de la situation d'énonciation.

Alain Rabatel souligne sans détours : « le choix d'une énonciation désembrayée (englobant l'énonciation historique et l'énonciation théorique) n'implique pas qu'en l'absence bien réelle de marques de l'appareil formel de l'énonciation, la subjectivité ne trouverait pas à s'exprimer. » (Rabatel, 2005 : 119).

Concrètement, en analysant la trajectoire scripturale de Camus à *Combat* et à *L'Express*, on peut poser le postulat central suivant : le système énonciatif qui porte les textes de l'éditorialiste Camus est un opérateur de lisibilité parce que porteur de sens. Au moyen de la pragmatique et des théories en régime médiatique, nous montrerons dans une première phase que, sur la scène éditoriale de *Combat*, Camus-rhétteur privilégie un système énonciatif complexe où "nous" inclusif, "nous" exclusif et un "je" portent le discours. La deuxième phase de l'analyse soulignera en quoi l'énonciation est fortement embrayée à *L'Express* et, enfin, ce qu'infère les choix énonciatifs de l'écrivain-journaliste d'un périodique à un autre.

1- L'éditorialiste de Combat : la voix du "nous" polysémique en prime

Si c'est un « je » qui porte majoritairement le discours dans les reportages camusiens, on observe plutôt un chassé-croisé entre un intellectuel collectif et un « moi » quand Camus devient éditorialiste à Combat.

1-1- Inscription d'un intellectuel collectif : un "nous" inclusif

Le fonctionnement du système énonciatif dans les articles de l'éditorialiste est, à première vue complexe. A *Combat*, l'analyse de ses écrits pousse au constat suivant : « nous » inclusif, « nous exclusif », « nous » rhétorique, « nous » amplifiant un « je », « je » déictique, tous ces embrayeurs se déploient, se toisent, se télescopent, s'imbriquent, se répondent à l'unisson ou entrent en tension et portent un discours où la subjectivité est de mise.

Dans les éditoriaux camusiens, un « nous » inclusif prend fréquemment en charge le discours. C'est bien ce qu'on est fondé d'inférer à l'analyse de cet extrait où, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'éditorialiste parle de la fin de la bourgeoisie

comme de la fin d'un monde, tout en appelant les hommes issus de la Résistance à construire une nouvelle France :

« Nous avons trop à faire et trop à réparer. [...] Nous allons nous mettre au travail. Nous allons essayer loyalement, honnêtement, jour après jour, de refaire ce qu'ils ont détruit, de redonner à la nation un visage inégalable et secret que nous lui avons rêvé pendant cette nuit de quatre années. Mais il faut bien que nous soyons seuls pour cela. » (Lévi-Valensi, 2002 : 173)²⁵.

En se fondant sur les indices textuels et contextuels, on pourrait affirmer que ce déictique « nous », qui embrasse l'énoncé une demi-douzaine de fois, désigne collégialement : l'énonciateur principal (Camus), un énonciateur secondaire (les autres membres de la rédaction de *Combat*) et les Français ayant consenti de lourds sacrifices pour faire échec à l'Occupation. Il s'agit d'un « nous » qui fonde une sorte de collectivité constituée de gens ayant en commun un idéal, et liés par une communauté de destin. L'énonciateur principal pose cette collectivité comme investie d'une légitimité, qu'il prend pourtant soin de dénier à une catégorie de personnes (ceux qui ont dirigé la France jusqu'en 1940 et sont de ce fait responsables de sa déconfiture) en se servant de l'adjectif « seuls ». De la sorte, l'énonciateur-Camus se pose en juge et manifeste un parti-pris incontestable. La confiance inébranlable qu'il témoigne à l'endroit de ses coénonciateurs légitimes est perceptible, puisqu'il inscrit leur action dans la durée et les présente comme ayant l'étoffe de bâtisseurs valeureux, exceptionnels, animés de deux sentiments nobles : loyauté et honnêteté. C'est sans doute à cette communauté et par ricochet, à tout le peuple français qu'il lançait cet appel où, le 23 août 1944, sous le titre évocateur « Ils ne passeront pas », il tente de justifier un devoir de violence : « on nous a mis dans le cas de tuer ou de nous mettre à genoux. Et quoi qu'on ait tenté de nous en faire douter, nous savons après ces quatre ans de terrible lutte que nous ne sommes pas d'une race à nous mettre à genoux. Quoiqu'on veuille encore nous en faire

²⁵ Pour des raisons de commodité scripturale, nous exploiterons pour le corpus étudié, *Cahiers Albert Camus* 6. *Albert Camus éditorialiste à L'Express*, Gallimard 1987, (édition établie et annotée par Paul-F. SMETS) et *Cahiers Albert Camus* 8, *Camus à Combat*, Gallimard 2002, (édition établie et annotée par Jacqueline LÉVI-VALENSI).

douter, nous savons aussi que nous sommes une nation majeure. » (Lévi-Valensi, 2002 : 148).

Ce discours en contexte est modulé par une dizaine de « nous » qui renvoient en fait à deux réalités intimement liées. Les six premiers évoquent la figure du peuple en armes, des résistants, présentés par l'énonciateur principal comme appartenant à une collectivité singulière au nom de qui il parle, et ayant horreur de la soumission, tenue à bout de bras dans sa révolte par l'aiguillon de l'honneur. Il s'agit d'une collectivité à part, où se reconnaissent aussi bien Camus que ses confrères de *Combat* qui, à défaut de combattre par les armes, participent eux à l'insurrection populaire par la plume. C'est d'ailleurs à cet effet qu'il emploie la métonymie périphrastique « race » pour les désigner.²⁶ Les derniers « nous » déictiques désignent un ensemble de personnes constituant une communauté politique, ayant conscience de leur unité et de leur appartenance à un territoire unique, dont il leur revient de défendre l'intégrité quel que soit le prix à payer. C'est bien dans ce sens que l'énonciateur en vient à passer de la « race » au terme « nation », qui désigne ici la France en tant que territoire, pays souverain. Il justifie ainsi le devoir de violence auquel il appelle les fils de ce pays momentanément mis à genoux par une puissance étrangère.

1-2- L'ancrage du "nous" exclusif : l'énonciation embrayée en prime

Mais de nombreux éditoriaux reposent également sur un « nous » exclusif. Ici, le système énonciatif mis en jeu par l'énonciateur principal conduit à deux cas de figures. Le premier met exclusivement en présence Camus et ses confrères de *Combat*. C'est ce qu'on peut inférer à l'analyse de cette mise au point de l'éditorialiste à l'allure de profession de foi : « Nous l'avons dit plusieurs fois, nous désirons la conciliation de la justice et de la liberté. En somme, et nous

²⁶ L'éditorial du jour suivant, c'est-à-dire, du 24 août 1944 conforte bien notre interprétation : « On ne peut pas espérer que des hommes qui ont lutté quatre ans dans le silence et des jours entiers dans le fracas du ciel et des fusils, consentent à voir revenir les forces de la démission et de l'injustice, sous quelque forme que ce soit. On ne peut pas s'attendre, eux qui sont les meilleurs et les plus purs, qu'ils acceptent à nouveau de faire ce qu'ont fait pendant vingt-cinq ans les meilleurs et les purs, et qui consistait en silence à aimer leur pays et à mépriser en silence leur chef ».

nous excusons de répéter ce que nous avons dit une fois, nous voulons réaliser sans délai une vraie démocratie populaire. Nous pensons en effet que toute politique qui se sépare de la classe ouvrière est vaine. » (Lévi-Valensi, 2002 : 222-223).

A y voir de près, le déictique « nous » qui embraille le discours, postule l'exclusion de l'auditoire. S'y élèvent deux voix : celles de Camus éditorialiste et de ses confrères au nom de qui il parle. Les modalisations révèlent un énonciateur qui exprime un souhait, prévient à l'avance une possible lassitude du lecteur face à une répétition quasi obsessionnelle d'un idéal : la démocratie populaire, et énonce enfin une conviction. Le même cas de figure se présente lorsqu'on examine l'éditorial du 27 octobre 1944 consacré à René Leynaud, un des premiers militants du mouvement "Combat", fusillé près de Trévoux dans un champ avec dix-huit codétenus. L'énonciateur principal adosse son discours, une sorte d'oraison funèbre, à un « nous » exclusif émotionnellement chargé. En fait, Camus, à travers cet éloge posthume, exprime toute la douleur qui le tenaille à l'annonce de la mort de son ami. Mais autant que sa peine, c'est le chagrin de toute la rédaction du journal *Combat* que l'énonciateur révèle lorsqu'il écrit : « Celui que nous aimions en tout cas ne parlera plus. Qu'on ne craigne rien, nous ne nous servirons pas de lui qui ne s'est jamais servi de personne. Mais ici où nous avons toujours tenté de chasser l'amertume, il nous pardonnera de la laisser revenir et de nous mettre à penser. » (Lévi-Valensi, 2002 : 293). Ce « nous » à l'*ethos* lyrique, emplit de sa plainte tout le discours.

Le second type de « nous », exclusif, englobe concrètement Camus, ses confrères, de même que la Résistance. Les éditoriaux portés par cette catégorie d'embrayeurs se situent globalement dans un registre défensif, car, bien souvent, ils mettent en scène un énonciateur qui se fait l'avocat de la Résistance, comme investi d'une mission de veille l'obligeant à répliquer à toute attaque visant à critiquer, à vilipender ou à s'en prendre de quelque manière que ce soit, à ce qui est devenue une institution durant l'Occupation et même au lendemain de la Libération. Ses propos aux ressorts enthymématiques trahissent sa sympathie pour une communauté à laquelle il semble appartenir,²⁷

²⁷ Cet extrait d'une lettre à son épouse au lendemain de la Libération confirme sans nul doute que Camus a joué sa partition dans la Résistance : « Après avoir essayé de passer en Espagne et y avoir renoncé parce qu'il

et dont il se fait même le porte-parole comme on peut le percevoir dans cet énoncé : « Nous le disons parce que nous le pensons profondément : la Résistance ne veut pas s'imposer, elle demande seulement à être écoutée. Beaucoup d'entre nous ont conscience de n'avoir pas fait plus que ce qu'ils devaient faire. » (Lévi-Valensi, 2002 : 243).

Les modalisations mettent en évidence chez le même énonciateur deux *ethè* qui entrent en tension : certitude mais aussi humilité. Cet *ethos* humble est nettement perceptible dans plusieurs textes, où le journaliste donne son opinion avec assurance et fermeté, tout en utilisant un « nous » de modestie. Ainsi, de manière implicite, il procède par généralisation pour gommer le côté par trop individualiste du « je ». Ce cas se manifeste lorsque Camus aborde la question de la laïcité. L'énonciateur principal invite catholiques et incroyants à analyser le problème sans passion, puisqu'il importe de ne pas perdre de vue l'essentiel : la liberté des consciences et surtout de choix, lorsqu'il est question de l'éducation. Il souligne : « Pour le reste, nous dirons seulement ce qui suit. Si nous étions catholiques et si, comme il est naturel, nous voulions alors donner tout son rayonnement à notre conviction, nous déciderions la suppression pure et simple des écoles libres et nous participerions directement, en tant qu'individus, à l'enseignement laïque national. » (Lévi-Valensi, 2002 : 465).

La demi-douzaine de « nous » qui module le discours pourrait bien être remplacé par un « je », sans que l'idée défendue par le locuteur connaisse une quelconque altération. Bien qu'un accord sylleptique²⁸ au singulier ne soit pas maintenu, on est fondé à abstraire que l'énoncé est embrayé par un « nous » de modestie. D'ailleurs, les marques modales de cette énonciation : appréciations (naturel, pure, simple, libres, laïques), les modes verbaux (indicatif, et particulièrement la prédominance du conditionnel), et surtout la présence de la conjonction « si » conduisent à inférer que ce « nous »

fallait faire plusieurs mois de camp ou de prison et que je ne pouvais le faire dans mon état, je suis entré dans les mouvements de résistance. J'y ai beaucoup réfléchi et je l'ai fait en toute clairvoyance parce que c'était mon devoir » Cf. Jeanyves GUÉRIN (dir.), *Dictionnaire Albert Camus*, Robert Laffont, 2009, pp : 774-775.

²⁸ Un accord sylleptique est un accord selon le sens et non selon la grammaire, par exemple avec le nous de majesté ou de modestie qui représente une seule personne.

de modestie est en réalité exclusif, puisque l'énonciateur argumente en posant clairement qu'il a partie liée avec la communauté des incroyants. A l'analyse, on constate que « nous » inclusif et « nous » exclusif sont récurrents dans les éditoriaux non signés. Camus, dans ces conditions, ne fait que porter la voix de la rédaction, celle de *Combat*, journal investi d'un capital symbolique incontestable, sur les sujets préoccupants de l'heure. En cela, de nombreux éditoriaux anonymes dont il est l'auteur peuvent être perçus comme le fruit d'une réflexion à la fois solitaire et solidaire, individuelle et collective. Ces éditoriaux représentent la voix collégiale d'individus décidés après la parenthèse de la clandestinité, à jouer, à visage découvert, leur partition dans l'histoire en train de se faire. Les salves émotives qui strient leur discours sont à lire comme le relevé indélébile, le témoignage atemporel des doutes, craintes et espoirs ayant nourri le quotidien d'acteurs majeurs, engagés dans une œuvre collective, plongés dans les turbulences du chaudron social, de l'histoire.

Mais si cette œuvre est collective, elle est tout aussi individuelle car, bien souvent, sous les traits d'un « nous » exclusif, c'est un « je » amplifié qui porte le discours. C'est Camus qui parle et prend position. Ce « je » amplifié se remarque lorsqu'on examine la plupart des textes signés avec les initiaux A.C.²⁹ L'éditorial du 15 décembre en est un exemple. Le texte évoque l'Assemblée Consultative de la veille où la question du ravitaillement a été abordée. L'éditorialiste estime que ce problème ne peut être résorbé si le marché noir ne l'est pas en amont. Et c'est bien sûr un « nous » qui embraille un ensemble d'observations et de propositions du journaliste. De même, quand un communiqué à caractère officieux signale la transformation du Comité de Lublin³⁰ en gouvernement provisoire de la République polonaise, Camus s'insurge contre la neutralité du gouvernement français tout en montrant sa bonne foi : « Qu'on nous comprenne bien. Nous ne cherchons pas une querelle politique aux

²⁹ Le premier texte signé date du 13 décembre. Jacqueline LEVI-VALENSI signale que le 8 décembre, *Combat* a annoncé que, désormais, plusieurs éditorialistes se relaieront, qui signeront leurs articles ; de fait, les H.C. pour Henri Calet et les P.H. pour Pierre Herbart alterneront avec les A.C. d'Albert Camus, sans périodicité fixe, jusqu'au 9 février 1945, où Camus signera de son nom complet un éditorial affirmant la solidarité des éditorialistes. Cf. *op. cit.*, p. 382

³⁰ Le Comité de Lublin a été installé dans cette ville le 24 juillet 1944, au moment de sa libération par les troupes soviétiques. Ce comité est contesté par les Anglais qui soutiennent le gouvernement polonais en exil à Londres depuis l'invasion de la Pologne par l'Allemagne.

Affaires étrangères. Ce que nous avons à dire sur la question, nous l'avons dit. Nous parlons seulement d'une certaine méthode et d'un certain langage. Nous plaçons pour une politique conséquente. » (Lévi-Valensi, 2002 : 428-429).

La demi-douzaine de « nous » qui embrassent cet énoncé ne sont guère des « nous » de majesté, mais plutôt des « nous » de modestie. Mieux, tous ces embrayeurs de personnes sont autant de « je » amplifiés qui permettent à l'énonciateur d'adopter une posture modeste, de présenter un *ethos* pacifiste, tolérant. La preuve en est qu'il engage de son propre chef un dialogue avec ses potentiels contradicteurs, les interpellant à travers un « on ». Il les invite avec aménité à la compréhension, et ne manque pas de justifier sa prise de position par la nécessité de préserver l'essentiel : éviter à la Pologne ce qu'a vécu la France au lendemain de la Libération³¹. La même démarche de clarification est perceptible dans son éditorial du 5 janvier signé A.C. Le système énonciatif dont se sert le journaliste est presque semblable à celui du 15 décembre, à la différence notable, qu'il disparaît parfois, non pas derrière un « nous » exclusif, mais plutôt sous un « nous » inclusif renvoyant à tout le peuple français.³² La voix énonciative majeure reste cependant celle d'un « je » amplifié au travers d'un « nous », ainsi que le confirment ces propos où l'énonciateur prend le contre-pied des réserves à son souhait d'une épuration rapide : « On nous dit que cela n'était pas possible. Et qu'on ne pouvait en quelques semaines s'assurer de ceux qui avaient trahi, les juger et les punir. Mais nous le savons bien. Le problème n'était pas là. Le problème, pour que la justice fût rapide, était de la rendre claire. Et il nous faut bien l'expliquer, puisque cela n'a pas été compris. »³³ (Lévi-Valensi, 2002 : 431)

On le voit sans ambiguïté, Camus pose les prémices d'un contre-discours qu'il s'apprête à développer sur le problème de l'épuration. Se profile en filigrane, son désir d'emporter l'adhésion de

³¹ Au lendemain de la Libération, les Alliés avaient manifesté pendant longtemps des réserves pour reconnaître le gouvernement provisoire dirigé par de Gaulle.

³² C'est ce que laissent voir le 5 janvier 1945, ces lignes de Camus à propos du jugement des collaborateurs « il faut bien le dire et le répéter, il n'y a pas de loi qui s'applique à la forme de trahison que nous avons tous connue. Le problème que nous devons résoudre est un problème de conscience qui se pose en fonction d'une loi qui n'a jamais été écrite. ».

³³ Jacqueline LEVI-VALENSI, *op. cit.*, p. 431.

contradicteurs apparemment ardu³⁴. A cette fin, il déploie un *ethos* amène, qui le montre prédisposé au dialogue, à la discussion. La scénographie collective apparaît alors comme une stratégie énonciative à même de faire voir à l'interlocuteur que par-delà les positions contradictoires, il reste un bien précieux à préserver : l'intérêt commun, celui de la nation. De ce fait, se fondre dans un « nous » qui n'est qu'un « je » amplifié présente l'indubitable bénéfice de gommer l'ego de l'énonciateur, de le rendre lisse, ouvert au discours contradictoire et de rassurer, par le biais d'une démarche explicative, le coénonciateur.

Cette posture qui pose un moi en retrait est toutefois concurrencée, dans une large mesure, par le surgissement fréquent d'un « je » d'identification, qui pose l'énonciateur principal comme un véritable centre déictique d'où les événements sont commentés, analysés. Du coup, l'effacement de l'ego disparaît au profit du déploiement massif d'un moi opiniâtre, d'un « je » opinant, charriant une subjectivité, une émotivité à peine contenue.

Mais d'une manière générale, on note parfois une alternance, mieux, un entrelacement des embrayeurs « je » et « nous » dans la plupart des éditoriaux écrits par Camus à *Combat*.

2- Les marques d'une énonciation embrayée subjectivante

L'étude du fonctionnement de leur système énonciatif conduit à inférer qu'à *Combat*, l'imbrication de ces déictiques de personnes est perceptible exclusivement dans les éditoriaux signés A.C et Albert Camus.

2-1 Entre "je" et "nous" : le "moi" réhabilité

De façon concrète, la quinzaine d'éditoriaux écrits par Camus du 13 décembre au 8 janvier portent comme signature les initiales A.C. Dans celui du 22 décembre, le journaliste passe du « je » au « nous » et vice-versa sans raison apparente. Se prononçant sur la libération des camps de prisonniers, le retour des déportés, l'attente angoissante dans

³⁴ Dès octobre 1944, le problème de l'épuration a fait l'objet de plusieurs échanges entre Camus et Mauriac. Cf. Hyacinthe OUINGNON, « Mauriac-Camus : posture agonique et scénographie du dissensus » in *International Journal of Teaching and Learning* (INJOTEL), Vol.1, N°12-Juin 2018.

laquelle se trouvent plongées leurs familles, l'instauration de la Semaine de l'absent pour commémorer cette souffrance et venir en aide aux plus pauvres, Camus écrit : « Je ne dirai pas ici ce que je pense vraiment de la séparation.[...] Ce qu'on attend de nous tous, ce sont les mots de l'espérance.[...] Et quand nous voulons soulager des malheurs, nous n'avons pas tant de moyens, nous donnons de l'argent. J'espère seulement qu'on en donnera beaucoup. Puisque nous ne pouvons rien pour la douleur, faisons quelque chose pour la misère. » (Lévi-Valensi, 2002 : 403-404).

Manifestement, nous sommes en présence d'une proposition-énoncée mettant en place un cadre énonciatif. Car, des relations patentes sont perceptibles entre l'énoncé, les interlocuteurs, la situation de communication et l'univers du discours dans lequel s'inscrit l'interaction. Ce qui frappe ici, c'est la présence d'un « je » qui s'adresse à un « nous ». Mais ce « nous » fusionne concomitamment ce « je » qui porte le discours et un « vous », puisqu'en réalité, Camus s'adresse à la fois à lui-même et à d'autres, en l'occurrence tous les Français. La visée perlocutoire du discours se dessine, puisque, bien que pris en charge par un émetteur-destinataire, l'énonciation énoncée est centrée sur un récepteur collectif : les Français. En effet, si on devait en arriver à l'établissement d'une hiérarchie fonctionnelle en tablant sur le critère intentionnel établi par Arcand et Bourbeau³⁵, un ensemble d'indices milite en faveur de la prédominance d'une fonction conative, incitative. Les constructions verbales : « nous voulons », « nous n'avons », « nous donnons », « nous ne pouvons », précédées du pronom indéfini « nous tous » avec la présence de l'impératif « faisons », transforment cet énoncé en un message performatif. Car, il s'agit pour l'énonciateur de faire naître un certain comportement chez l'interlocuteur, de produire un certain effet sur lui afin de le pousser à agir. Ici, il s'agit pour l'énonciateur de pousser tous les Français à faire preuve de générosité. L'éditorial apparaît de ce fait comme la scène générique appropriée pour lancer un appel à la mobilisation, à la compassion. C'est en cela que la

³⁵ On peut se référer à plusieurs critères pour établir la hiérarchie fonctionnelle. ARCAND et BOURBEAU utilisent le critère intentionnel. Selon eux, l'intention globale est à distinguer de l'intention liée à chaque fragment, c'est-à-dire une phrase ou suite de phrases qui répond à une intention. « La fonction dominante est celle qui répond à la question : " Dans quelle intention ce message a-t-il été transmis ? " et [...] les fonctions secondaires sont là pour l'appuyer. » Cf. Richard ARCAND & Nicole BOURBEAU, *La communication efficace. De l'intention aux moyens d'expression*, De Boeck, 1998

scénographie du tribun à laquelle recourt Camus, semble adaptée pour susciter l'adhésion du grand nombre à une œuvre charitable : l'aide aux plus démunis.

Si dans le cas ci-dessus analysé le déictique de personne « nous » fait cohabiter à la fois Camus et tous les Français, c'est parfois l'éditorialiste seul qui se trouve mis en scène par le biais du binôme déictique « nous / je », comme on peut le noter lorsqu'il lève un coin de voile sur le désarroi et l'amertume de la jeunesse résistante : « nous ne voulons pas défendre les malheureux dont il s'agit, mais nous croyons possible de témoigner pour cette jeunesse. J'ai vu récemment beaucoup de ces jeunes visages réunis dans une même salle. Je n'y ai lu que le sérieux et l'attention. » (Lévi-Valensi, 2002 : 422-423). A un « nous » de modestie qui embraie le discours et porte la voix de Camus, se trouve adjoint un « je » n'apparaissant que deux fois dans l'article ; de sorte qu'on pourrait abstraire qu'en y recourant, l'énonciateur principal rend compte d'une expérience personnelle. En prenant la posture du témoin, mieux, celle d'un narrateur omniscient puisqu'il prétend avoir lu dans le visage des jeunes gens, son dire n'en est plus que subjectif. Les subjectivèmes affectifs et axiologiques (malheureux, possible, jeunes visages, sérieux) épaulés par les modalisateurs adverbiaux (récemment, beaucoup) ancrent l'énonciation dans un parti-pris évident.

En ce qui concerne les textes signés « Albert Camus », le système de cohabitation entre les déictiques « je » et « nous » est tout aussi chargé de sens. Globalement, on peut appréhender quatre formes de mises en scène de ces déictiques.

Premièrement, on retrouve des situations où l'énoncé est fermement embrayé par un « nous » exclusif avant que ne surgisse, dans une sorte d'éruption émotive un « je » opinant. C'est bien le cas lorsqu'on se réfère à l'éditorial du 9 février 1945. Sur les sept paragraphes qui le composent, le pronom personnel « je » n'apparaît que dans le dernier, et ce, seulement deux fois, avant qu'un « nous » exclusif scande tout le système énonciatif mis en branle par le journaliste. Comme pour répondre aux griefs portés contre le journal *Combat*, accusé de s'opposer au gouvernement en place, Camus écrit : « On a prononcé le mot d'opposition. Je trouverais personnellement l'opposition regrettable. Je souhaite qu'elle nous soit évitée. Mais nous la choisirons demain sans une hésitation, si le programme de politique

intérieure qui nous est annoncé ne nous prouve pas que le Gouvernement est resté fidèle à ce qu'il nous a promis. Car nous avons aussi nos promesses à tenir. » (Lévi-Valensi, 2002 : 444-445).

Sur la question cruciale de la ligne éditoriale du journal, l'énonciation présente deux *ethè* qui s'épaulent et s'imbriquent. D'une part, on relève un *ethos* déterminé, pugnace, porté par un « nous » exclusif renvoyant à toute la rédaction de *Combat*. L'équipe du journal est présentée comme solidaire, attachée à un idéal pour lequel elle est prête à recourir au coup de force scriptural pour dénoncer tout manquement du Gouvernement à ses engagements. D'autre part, l'énonciateur-Camus se taille un espace discursif soi-même, en projetant, au moyen des factifs « trouverais » et « souhaite » embrayés par le déictique « je », non plus l'opinion de ses confrères, mais plutôt la sienne au cas où surviendrait une telle situation de confrontation. A cet effet, de par son dire, particulièrement le recours à l'axiologique « regrettable », il déploie un *ethos* de pacifiste, vite contrebalancé cependant par l'oppositif « mais », validant dans ce cas-ci, la prééminence de l'éthique du groupe sur celle de l'individu, du solidaire sur le solitaire.

En second lieu, c'est plutôt un sujet subjectivant « je » qui se charge d'abord du discours, avant que ne surgisse plus loin un « nous » tout aussi exclusif. C'est ce jeu déictique qu'on note lorsque, le 3 novembre 1944, Camus, protestant contre des articles parus dans les *Lettres Françaises* et *L'Aube*³⁶ où entre autres, Sartre et Malraux ont été attaqués, écrit : « je ne verrai que de l'hypocrisie à ne pas parler en mon nom. Je n'insisterai pas cependant sur le fond du débat. [...] Je parlerai seulement de la méthode de pensée qui a inspiré ces articles. Disons tout de suite que c'est une méthode qui ne veut pas tenir compte des faits. [...] ce qu'il y a de vrai, c'est que le malaise qui nous occupe est celui de toute une époque dont nous ne voulons pas nous séparer. Nous voulons penser et vivre dans notre histoire. » (Lévi-Valensi, 2002 : 307-309).

Le plan embrayé de cet énoncé se trouve validé, par la récurrence de verbes indiquant clairement que l'énonciateur prend

³⁶ Le 7 octobre, George Adam avait critiqué *Antigone* de Jean Anouilh dans *Les Lettres françaises*. Le 21 octobre 1944, Gaston Rabeau avait quant à lui publié dans *L'Aube* un article où il pourfend la philosophie nihiliste.

position. Ces verbes subjectifs, tous au futur de l'indicatif (verrai, insisterai, parlerai) permettent à Camus, de porter un jugement sur le contenu discursif des articles épinglés. Mais très vite, il déploie un *ethos* solidaire, qui laisse voir une sorte de communauté de destin avec les auteurs des œuvres littéraires critiquées. De par son dire, c'est donc à un acte d'affiliation que procède l'éditorialiste. Et c'est en cela, qu'après s'être posé en foyer discursif dès l'incipit, il se fonde par la suite dans la collectivité des écrivains incriminés, en ayant recours au « nous » exclusif. On est ainsi fondé à induire que dans ce cas spécifique, c'est plus l'écrivain que le journaliste qui fait une sorte de mise au point en prenant la défense de ses collègues. C'est plus le porte-parole d'une corporation qu'un journaliste qui entre en conflit scriptural avec d'autres confrères journalistes. La preuve en est aussi que du 21 août 1944 au 10 décembre 1944, c'est le troisième éditorial entièrement signé « Albert Camus », une signature qui surgit dans l'anonymat de la centaine d'articles pourtant écrits par Camus sur cette période.

De même, on observe un chassé-croisé entre les embrayeurs « je » et « nous » dans la série d'articles publiés par l'ancien rédacteur en chef d'*Alger républicain* sur la crise en Algérie. L'ensemble des six articles se trouve porté par un « je » fortement subjectivant. Camus s'implique solidement dans ses différentes réflexions sur la crise qui a secoué son pays natal au mois de mai 1945. En fait, c'est en enquêteur rendant compte des résultats de ses investigations, que se pose le journaliste, de sorte qu'il déploie un *ethos* de justicier, investi d'une mission vitale : rapporter la réalité des faits afin que ses concitoyens français se départissent des formules toutes faites à propos de la situation de son Algérie natale. Dès lors se comprend la scénographie de l'implication mise en branle par l'énonciateur, et qui se note à travers des choix verbaux tournés vers une mise en scène de son moi³⁷. « J'ai, je crois, je voulais, je dirais, je ne songerai, je parlerai, je vois, je ne doute pas, je demande, je tiens, je veux, je rapporte, j'imagine, je le pouvais, je ne sais, je résumerai, j'épargnerai, je n'ignore, je n'aurai » : la vingtaine de verbes subjectifs qui embrasent toute l'enquête, donnent voix à un énonciateur en posture réflexive. C'est

³⁷ Cf. Hyacinthe OUINGNON, « Le corps-rheteur : de *Terre d'ébène* à *Misère de la Kabylie* », Revue Internationale de Linguistique Appliquée de Littérature et d'Éducation (RILALE), Vol.1 Décembre 2018.

d'ailleurs ce qui le conduit à inférer que l'Algérie a besoin d'être conquise une seconde fois par la France. La mission paraît bien ardue comme il l'insinue dans ces propos : « Pour dire tout de suite l'impression que je rapporte de là-bas, cette deuxième conquête sera moins facile que la première. En Afrique du Nord comme en France, nous avons à inventer de nouvelles formules et à rajeunir nos méthodes si nous voulons que l'avenir ait encore un sens pour nous. » (Lévi-Valensi, 2002 : 501).

En plus de l'embrayeur « je » qui pose l'opinion de l'énonciateur, figure aussi un coénonciateur dont l'inscription dans le discours se perçoit à travers un « nous », renvoyant spécifiquement aux gouvernants et par extension, à tout le peuple français.

2-2 Le "nous" inclusif : pour une communauté de destin

Toute l'enquête sur la crise en Algérie, tout en posant un Camus qui dit « je », inscrit cursivement et concomitamment un récepteur « nous ». Ce « nous » est inclusif, de sorte que l'énonciateur semble porter tout aussi bien la casquette d'énonciataire. Il est à relever que dans le dernier article de la série tenant lieu de conclusion, l'énonciateur ne centre plus le discours sur son ego, mais cède plutôt la place à la collégialité. Après avoir pris la posture d'un enquêteur révélateur de vérités, le journaliste se présente comme un élément naturel de la chaîne humaine, dont l'action doit, pour le bien collectif, conduire à l'apaisement des tensions en Algérie. La preuve en est que dans cet article, le système énonciatif se tisse autour d'un « nous » inclusif, ainsi que l'indique cette exhortation du journaliste : « Si nous voulons sauver l'Afrique du Nord, nous devons marquer à la face du monde notre résolution d'y faire connaître la France par ses meilleures lois et ses hommes les plus justes. Nous devons marquer cette résolution et, quelles que soient les circonstances ou les campagnes de presse, nous devons nous y tenir. Persuadons-nous bien qu'en Afrique du Nord comme ailleurs, on ne sauvera rien de français sans sauver la justice. » (Lévi-Valensi, 2002 : 551).

Dans ce discours au ton tribunicien, cohabitent appel au devoir et mise en garde. L'énonciateur, diffusant une sorte de parole d'évangile, suspend par le retour anaphorisant de « nous devons », le sort de toute l'Algérie à la détermination collective, à l'édification d'une nouvelle

politique de la métropole dont la justice doit dorénavant constituer le levier.

Cet appel à l'implication collective se fait tout aussi récurrent, lorsque Camus, du 19 au 30 novembre 1946, publie une série d'articles intitulée « Ni victimes, ni bourreaux ». Cette longue réflexion sur le sort du monde fait d'abord la part belle à l'embrayeur « nous », qui permet à l'énonciateur de présenter un descriptif saisissant de l'état psychologique de l'homme au vingtième siècle. Il souligne : « Ce qui frappe le plus, en effet dans le monde où nous vivons, c'est d'abord, et en général, que la plupart des hommes, (sauf les croyants de toutes espèces) sont privés d'avenir. » (Lévi-Valensi, 2002 : 609). Le déictique « nous » renvoie à l'humanité toute entière où l'énonciateur principal se trouve bien inclus. Dans ce premier article de la série, le discours est présenté par un focalisateur presque absent, qui décrit avec un détachement manifeste la peur dans laquelle se trouve plongé le monde. Il ne manifeste explicitement sa subjectivité que lorsqu'il affirme : « Je suis d'avis, cependant, au lieu de blâmer cette peur, de la considérer comme un premier élément de la situation et d'essayer d'y remédier. » (Lévi-Valensi, 2002 : 611). La suite des articles fera du « je » opinant, un véritable centre déictique. L'énonciateur se projette de manière réflexive dans son dire, manifeste inquiétude, certitude, doute, espoir, se pose même en prédicateur sachant à l'avance le sort réservé à l'humanité si les hommes délaissent les chemins de la paix, pour les sentiers tortueux des idéologies.

Cette scénographie du prédicateur favorise du coup une alternance, voire une singulière imbrication des embrayeurs de personne « je » et « nous », l'énonciateur inscrivant constamment dans son dire, un coénonciateur à multiples visages, à l'identité plurielle. En effet, l'énonciateur inscrit d'une part la communauté internationale à travers un « nous ». Cela se note lorsque dans « Vers le dialogue », il élève la voix : « Je me suis défendu jusqu'à présent de faire appel aux forces du sentiment. Ce qui nous broie aujourd'hui, c'est une logique historique que nous avons créée de toutes pièces et dont les nœuds finiront par nous étouffer. » (Lévi-Valensi, 2002 : 640). Manifestement, le déploiement énonciatif inscrit Camus en creux à travers un « nous » renvoyant à l'humanité toute entière, et avec qui il se trouve irrésistiblement embarqué dans l'histoire en train de se faire. D'autre part, la réflexion de l'éditorialiste est parsemée par un « nous »

dont le référent est tout aussi bien la France que chaque pays d'Europe ou du monde. Cette impression se dégage lorsque le journaliste parle de la démocratie internationale et de la nécessité de mettre en place une politique qui transcende les limites nationales : « Oui, nous devons enlever son importance à la politique intérieure. Une crise qui déchire le monde entier doit se régler à l'échelle universelle. [...] L'ordre pour tous afin que soit diminué pour chacun le poids de la misère et de la peur, c'est aujourd'hui notre objectif logique. » (Lévi-Valensi, 2002 : 636).

Renoncer aux intérêts parcellaires et travailler au triomphe du collectif : cette exhortation s'adresse spécifiquement à la France, l'énonciateur ayant souhaité dans les lignes précédentes, l'ajustement de la Constitution française, de manière à ce qu'elle soit au service d'un ordre universel. Pour l'avènement de cet ordre, l'énonciateur principal accorde une immense foi en l'action conjuguée de personnes refusant d'être victimes ou bourreaux. La troisième catégorie de « nous » qui entre en résonance avec un énonciateur « je » massivement présent dans le dernier article de cette série, désigne les pacifistes, collectivité dans laquelle se range visiblement Camus lorsqu'il écrit : « On nous demande d'aimer ou de détester tel ou tel peuple. Mais nous sommes quelques-uns à trop bien sentir nos ressemblances avec tous les hommes pour accepter ce choix. » (Lévi-Valensi, 2002 : 640).

Enfin, le langage se trouve chargé d'une fonction émotive forte dans le dernier article de la série. Car, l'énonciateur principal reprend exclusivement le discours à son profit et l'enveloppe de sa subjectivité affective et évaluative. Au terme de sa longue réflexion sur les périls qui pointent à l'horizon après la guerre, il expose clairement son point de vue à travers un « je » qui livre sans circonlocutions la piste à suivre pour éviter à l'humanité d'autres bains de sang. Sa conviction est que seuls les sentiments nobles peuvent constituer une solide digue contre le déferlement des passions meurtrières. Ces propos nous en convainquent : « Je me suis défendu jusqu'à présent de faire appel aux forces du sentiment. [...]. Mais je ne voudrais pas, pour finir, laisser croire que l'avenir du monde peut se passer de nos forces d'indignation et d'amour. » Le caractère doxique de ce jugement n'en révèle pas moins sa visée perlocutoire.

3- La parenthèse de *L'Express* : un "je" d'identification

Loin de la complexité du système énonciatif caractérisant *Combat*, les publications de Camus à *L'Express* se singularisent parce qu'elles sont toutes signées du nom de l'écrivain-journaliste. Dans la trentaine d'articles qu'il y a publiés, Camus dis «je», de sorte que l'ensemble de son discours se trouve modulé par une subjectivité massive.

3-1 "*Je*" et mouvement réflexif : un acte de langage

Globalement, le déictique « je » sert de véritable centre nerveux au discours où l'implication personnelle du journaliste est particulièrement intense. C'est sans doute pour cette raison que la plupart des textes camusiens y sont au plan embrayé.

A la veille des élections législatives de 1955, Camus choisit de soutenir Mendès France et le Front républicain. Dans "Explication de vote", il dit pourquoi et comment il votera. « Je donne, je dirai, je ne m'abstiendrai pas, je pourrais défendre, j'ai, j'ajouterai, je justifie, je dois, je ne puis, je voterai, je ne prends pas, je puis » : l'argumentaire que développe l'écrivain-journaliste fait naturellement la part belle à une douzaine de verbes d'analyse. Toutes ces modalités verbales sont centrées sur l'énonciateur principal qui, dans un mouvement réflexif, se positionne, se met en retrait par rapport aux positions extrêmes. Le dit du journaliste est en réalité un message performatif visant à orienter le vote des Français en faveur d'un « travaillisme français qui servira en même temps, et pratiquement, la justice et la liberté. » (Smets, 1987 : 146). Quand le 15 novembre 1955 il s'en prend au fonctionnement du régime parlementaire, le journaliste ne cache guère sa désapprobation à propos du scrutin d'arrondissement, et propose le recours au référendum afin que l'avis du peuple soit la seule boussole qui oriente la voie à suivre. Le parti-pris de l'énonciateur n'échappe point avec la triple présence d'un « je » opinant porté par des verbes hautement subjectifs, comme on peut s'en rendre compte dans ces propos : « Le citoyen que je suis, par exemple, n'a pas de goût pour le mépris. J'aime admirer et, vraiment, je ne demande qu'à élire. » (Smets, 1987 : 98).

Toutefois, il est à relever l'apparition sporadique du déictique « nous » qui entre parfois en résonance avec la voix de l'énonciateur

« je ». Ces cas de figures s'observent dans les chroniques que Camus consacre au drame algérien. Dans son article du 25 octobre 1945 intitulé « La vraie démission », le journaliste demande aux Français d'Algérie et de la métropole plus d'objectivité. Trois jours plus tard, il situe la part de responsabilité des militants arabes dans le pourrissement de la situation. Il en profite pour faire la part des choses : « Les massacres de civils doivent être d'abord condamnés par le mouvement arabe de la même manière que nous Français libéraux, condamnons ceux de la répression. Ou, sinon, les notions relatives d'innocence et de culpabilité qui éclairent notre action disparaîtraient dans la confusion et le crime généralisé, dont la logique est la guerre totale. » » (Smets, 1987 : 80).

Dans cet énoncé embrayé, on voit inscrits en creux deux allocutaires. Le premier renvoie au mouvement arabe, responsable d'actes terroristes. Quand au second, il désigne les Français libéraux auxquels l'énonciateur lui-même s'identifie, par un acte d'affiliation en usant du déictique « nous ». Ce « nous » est inclusif, et le journaliste y range tous les Français libéraux partisans de l'universalité et de la prééminence du droit sur tout. Cet énoncé performatif montre d'une part, le rôle crucial que Camus impute aussi bien aux Français métropolitains et d'Algérie qu'aux Algériens eux-mêmes, pour le salut de sa terre natale. D'autre part, il révèle l'*ethos* prémonitoire du journaliste qui fait le choix d'une scénographie prédicative, afin d'avertir les uns et les autres des périls à venir.

Il est à relever également qu'au-delà de la collectivité sélective que représentent les Français libéraux, ce sont en fait tous les Français que le journaliste implique dans la résolution du problème algérien. Aussi, ne manque-t-il pas, après l'avoir fait auparavant à *Alger Républicain*, de condamner à nouveau le racisme dont sont victimes les travailleurs nord-africains en France. Prenant leur défense, il les présente comme de valeureux individus préférant soulager la détresse de leurs familles, plutôt que de grossir la pègre à laquelle on les identifie avant de se faire sentencieux : « Oublier cela, pour céder à la sale sollicitation du mépris et de la haine raciale, c'est oublier une histoire récente et donner raison à ceux qui, pendant quatre ans, ont prétendu nous convertir de force à la loi de ce mépris. » (Smets, 1987 : 112). Pour conférer une charge perlocutoire forte à son dire, l'énonciateur n'hésite manifestement pas à convoquer la doxa qu'il

partage avec ses compatriotes. Dans le cas ici présent, il s'appuie sur le topos de l'Occupation pour obtenir l'approbation de tous les Français qu'il inscrit dans son discours en se servant de l'embrayeur de personne « nous ». Par le recours à ce « nous » inclusif, il valide une sorte de communauté de destin qui légitime alors son dit.

3-2 De *Combat* à *L'Express* un système énonciatif fluctuant

Presque dix ans après, le système énonciatif qui porte les articles de Camus à *L'Express* sera singulier, comparé à celui de ses éditoriaux de *Combat*. Ainsi, d'une part observe-t-on dans certains de ces articles le glissement d'une énonciation non embrayée vers une énonciation embrayée, d'autre part, le relais d'un plan embrayé par une énonciation désembrayée, dans d'autres articles de l'intellectuel polygraphe. L'article du 6 décembre 1955 intitulé « L'enfant grec » illustre le premier cas. Sur les sept paragraphes qui le composent, deux sont bâtis sur le mode non embrayé. On constate qu'il y est mis en relief une situation après la révolte sur l'île chypriote : la condamnation à la mort par pendaison de Michel Karaos, jeune étudiant par les tribunaux britanniques. Mais très vite, l'énonciateur, rappelant la vieille amitié qui lie l'Angleterre et la Grèce, propose une solution pour une sortie de crise en ces termes : « il vaudrait mieux accepter la proposition raisonnable du gouvernement grec qui offre de garantir les bases si le rattachement est voté. Après tout, il y a des fidélités qui valent le béton et l'acier. » (Smets, 1987 : 119). Le parti-pris du journaliste loge le reste des paragraphes dans un registre embrayé, puisque l'énonciation y prend un tour laudatif. En fait, ce choix énonciatif permet à l'énonciateur-Camus de clamer toute son admiration aux peuples grec et espagnol, comme l'attestent ces propos : « Je ne cacherai pas pour ma part mon admiration et ma tendresse pour ce peuple grec dont j'ai pu voir qu'avec l'espagnol il était un de ceux dont l'Europe barbare aura besoin demain pour se refaire une civilisation. » (Smets, 1987 : 119). Ici, tous les indices confortent la prépondérance d'une fonction expressive du langage, l'énonciateur ayant préféré lever le voile sur ses sentiments.

Abondant dans ses éditoriaux de *Combat*, le « nous » exclusif se fait presque absent dans ceux publiés par Camus à *L'Express*. La raison en est que, contrairement à la première scène énonciative où l'aventure éditoriale, en phase avec des motivations citoyennes portées

par un groupe s'est bien souvent faite collective, le journal de Jean-Jacques Servan-Schreiber quant à lui, se présente comme une tribune où Camus reste solitaire, libre dans ses choix scripturaux et ses prises de positions. Cela explique en partie pourquoi il y délimite son espace et l'occupe, en recourant constamment au déictique « je ». Ici, dire « je », c'est se poser en énonciateur, en journaliste indépendant dont la parole, libre de tout engagement collectif, peut pourfendre sans craindre d'être cataloguée. Toutefois, l'écrivain-journaliste, ancré dans ses convictions, ne se pose pas en détenteur de la science infuse, d'où l'apparition sporadique dans ses articles d'un « nous » de modestie qui valide la relativité de toute réflexion. On le note lorsqu'il écrit : « La personnalité arabe sera reconnue par la personnalité française. C'est pourquoi nous qui demandons aujourd'hui la reconnaissance de cette personnalité arabe, restons en même temps les défenseurs de la vraie personnalité française. » (Smets, 1987 : 81).

En fait, c'est un écrivain-journaliste conscient d'une mission à accomplir qui reprend la plume à *L'Express*. Ses raisons de lutter sont claires. Globalement, la position de Camus dans le champ intellectuel avant son retour au journalisme concentre un *ethos* porteur d'un message sans ambiguïté : pacifisme, humanisme, horreur des "ismes" et des meurtriers délicats. De manière tacite, il s'emploie donc à valider une sorte de contrat implicite, forgé autour de ces principes désormais inaliénables pour l'intellectuel. A *L'Express*, tout ce capital symbolique est mobilisé, et compte dans la posture scripturale de l'ancien rédacteur en chef de *Combat*. En témoigne l'attention particulière accordée à son premier article par le journal de Jean-Jacques Servan-Schreiber qui pose ce préambule avant l'article proprement dit : « Un grand nom a surgi dans les lettres françaises depuis dix ans : celui d'Albert Camus. L'Express est heureux et fier d'accueillir, cette semaine, le premier article écrit par l'auteur de *La Peste* depuis de longues années.»³⁸

Le relevé quantitatif indique qu'à *L'Express*, le logos est prédominant et cela s'explique par plusieurs raisons. Il y a d'abord l'ancrage thématique. A *L'Express*, l'écrivain-journaliste aborde au fil de l'actualité, la guerre des gauches, la question de la liberté, l'arme

³⁸ *L'Express*, 14 mai 1955.

nucléaire et la fin des idéologies. Les rapports entre l'intellectuel et la politique, les faiblesses du régime parlementaire, la question de la non violence, de la condition ouvrière, la montée du racisme en France. La place de l'art dans la cité le préoccupe également. Mais c'est la crise algérienne qui l'obsède, en témoigne le fait qu'il ait consacré une quinzaine d'articles sur les trente-cinq à ce sujet.

A s'en tenir à leur visée argumentative, l'objectif de Camus semble de montrer d'une part qu'à force de bonne volonté, une issue pacifique est envisageable ; d'autre part de prouver qu'il est possible de faire cohabiter autochtones et Français d'Algérie. Le désir entêté de communiquer cette conviction parsème constamment ses réflexions. Comparé à *Combat*, le chroniqueur politique n'est plus en retrait à *L'Express*. Mais si l'énonciation y est franchement embrayée avec un système énonciatif en prise sur un « je » opinant, c'est assurément d'une part parce que Camus, investi d'un immense capital symbolique sait que par la parole, il peut d'une manière ou d'une autre peser sur l'histoire en train de se faire. Mais c'est sans doute aussi, parce que la préoccupation à laquelle il consacre le plus ses écrits le touche trop directement, de sorte qu'entre l'énonciateur qui analyse et l'objet, il y a une évidente interférence. L'intellectuel collectif majoritairement présent à *Combat* cède la place à l'écrivain en posture de journaliste, dont le souci majeur est non seulement de partager ses appréhensions et espoirs concernant sa patrie natale, mais surtout de la sauver d'une tragédie.

Conclusion

Au terme de cette séquence consacrée à l'étude du système énonciatif chez Camus écrivain-journaliste, on peut déduire que dans ses éditoriaux, l'embrayage est porteur de sens. A *Combat*, le fonctionnement de l'embrayage révèle un énonciateur à l'identité fluctuante. A y voir de près, cette fluctuation du système énonciatif épouse les inflexions de la dynamique même de ce journal, en fonction des conjonctures événementielles. On convient alors avec Alain Rabatel que les « postures énonciatives sont donc intéressantes du

point de vue du marquage du degré dans l'accord ou la prise en compte, et des répercussions interactionnelles que cela entraîne.»³⁹

A *L'Express*, on observe que dans ses écrits journalistiques, l'empreinte de Camus est prégnante et se voit non seulement dans le modus, mais encore dans les choix énonciatifs qui organisent le *dictum*, de sorte qu'on peut rechercher l'inscription de la subjectivité du locuteur en se fiant exclusivement aux déictiques actantiels. Sur cette scène éditoriale, l'énonciation embrayée subjectivante reste dominante et apparaît comme le choix énonciatif majeur par lequel sa subjectivité se déploie sans détours, choix énonciatif à visée indubitablement pragmatique, l'écrivain-journaliste se sachant investi d'un capital symbolique de bon aloi. Toutefois, il n'est pas moins vrai que les empreintes de cette subjectivité massive sont tout aussi marquées dans certains de ses écrits de circonstance, où le désembrayage énonciatif est de mise.

Une énonciation désembrayée ou non embrayée construit un énoncé coupé de la situation d'énonciation, c'est-à-dire dépourvue d'embrayeurs. Ainsi, le désembrayage peut être perçu comme une opération énonciative par laquelle l'énonciateur abandonne l'instance fondatrice de l'énonciation. De façon concrète, on en vient à constater l'absence de ces embrayeurs, de sorte que l'énonciation projette dans l'énoncé un non-je par le désembrayage actanciel, un non-ici par le désembrayage spatial, et un non-maintenant par le désembrayage temporel. Ces aspects, à examiner ultérieurement, méritent une étude plus spécieuse du système énonciatif de l'éditorialiste Camus.

Références bibliographiques

Ajchenbaum Yves-Marc, (2013), *Combat (1941-1974) : Une utopie de la Résistance, une aventure de presse*, Paris, Folio.

Rabatel Alain (2005), « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue » in *Marges linguistiques* N°9, (<http://www.marges-linguistiques.com>).

³⁹ Alain RABATEL, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur » in *Travaux Neuchâtelois de linguistique*, N°56, 2012, pp.23-42.

Amossy Ruth (2012), *L'Argumentation dans le discours*, Paris, A. Colin.

Amossy Ruth (éd.) (1999), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Suisse, Delachaux et Niestlé.

Camus Albert (1950), *Actuelles I*, Gallimard.

Camus Albert (1953), *Actuelles II*, Gallimard.

Camus Albert (1958), *Actuelles III*, Gallimard.

Charaudeau Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, Paris, Nathan.

Collectif, Adam Jean-Michel, Bonnafe Simone et Boutet Josiane, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.

Migozzi Jacques, « Lire le journal, du poétique au politique : perspectives et perplexités », *A contrario* n° 12 (2), 12.2009, pp. 5-12.

Lévi-Valensi Jacqueline (2002), *Cahiers Albert Camus 8 Camus à Combat*, Paris, Gallimard..

Lévi-Valensi Jacqueline, Abbou André (1978), *Cahiers Albert Camus 3 Fragments d'un combat Tome I et II*, Paris, Gallimard.

Smets Paul-F (1987), *Cahiers Albert Camus 6*, Paris, Gallimard.

Todd Olivier, (1999), *Albert Camus : une vie*, Paris, Gallimard.

Vircondelet Alain (2010), *Albert Camus, fils d'Alger*, Paris, Fayard.

Guérin Jeanyves (2013), *Albert Camus : littérature et politique*, Paris, H. Champion.

Guérin Jeanyves (dir.) (2009), *Dictionnaire Albert Camus*, Paris, R. Laffont.

Guérin Jeanyves (1993), *Albert Camus : portrait de l'artiste en citoyen*, Paris, F. Bourin.